PIGNES ET AIGUILLES

Une plainte ? Quelle plainte ?

Non seulement, il ne désarme pas mais il entend s'imposer « un devoir de désobéissance » jusqu'à ce que la justice l'écoute. Une semaine après avoir fait la Une des ondes radio nationales, l'ancien gaveur landais Philippe Lapaque, trublion sinon revendiqué, du moins assumé du géant béarnais du canard Euralis, l'a de nouveau confirmé hier soir. Le cosignataire de la plainte contre X qui a été classée sans suite le 30 avril dernier par le parquet de Pau (lire nos éditions précédentes) est même allé plus loin en défiant sans détour le service juridique du groupe Euralis. Alors que la société de Lescar (64) avait réagi en brandissant la menace d'un dépôt de plainte pour diffamation contre les intéressés, le « combattant » landais s'étonne – ironiquement – de ne rien voir arriver. En attendant, il en tire sa conclusion : « Ils ne le font pas parce que tout ce que je dis est parfaitement vérifiable et qu'il n'est pas dans leur intérêt que je puisse enfin m'exprimer publiquement sur le sujet... »